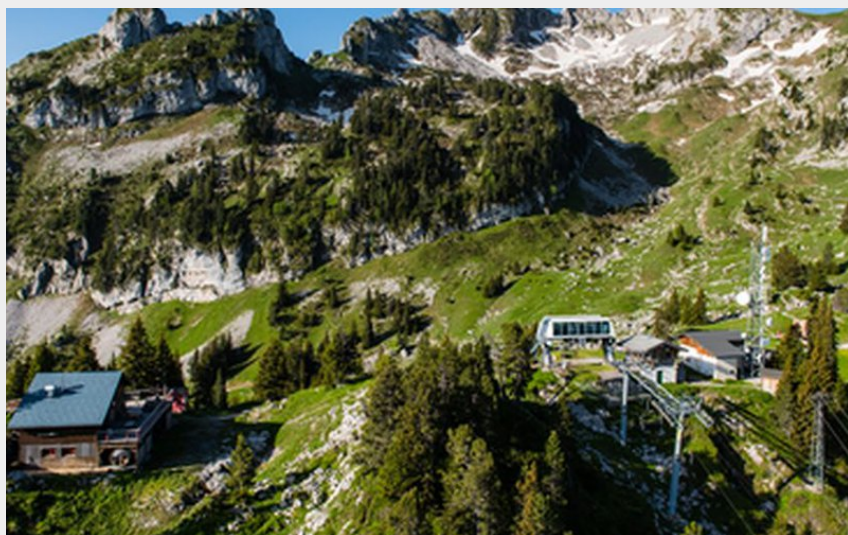
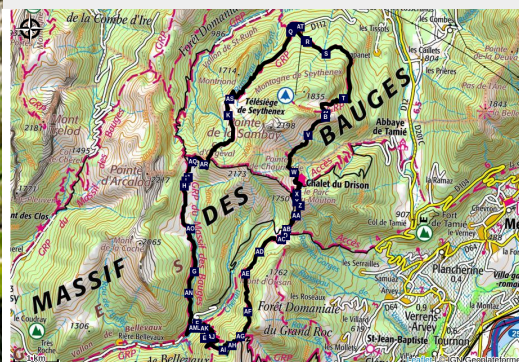


GRP® Tour de la Sambuy

Secteur Arlysère - Cléry



Station de la Sambuy - vue aérienne



Le tour de la Sambuy réalisé depuis le sommet du télésiège de la Sambuy permet de limiter le dénivelé et rend accessible au plus grand nombre cette itinérance préalpine de deux jours !

D'alpage en alpages, de sentiers de montagne en pistes pastorales, découvrez les ambiances alpestres du massif des Bauges et allez à la rencontres des bergers et bergères qui font vivre ces montagnes.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 2 jours

Longueur : 26.6 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

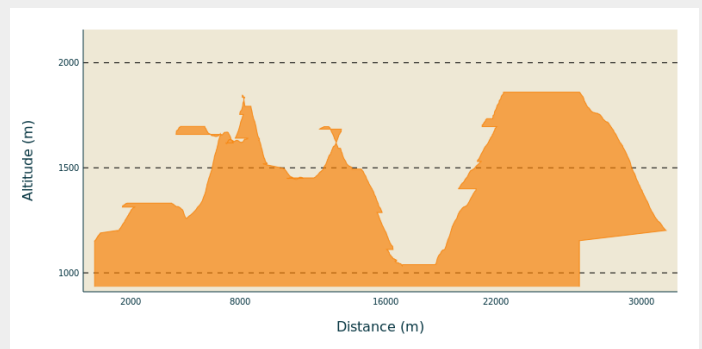
Itinéraire

Départ : Station de la Sambuy, Faverges-Seythenex

Arrivée : Station de la Sambuy, Faverges-Seythenex

Communes : 1. Cléry
2. Faverges-Seythenex
3. Jarsy
4. Plancherine
5. Verrens-Arvey

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Depuis la station de la Sambuy (1150 m), prendre le large chemin empierré qui part à droite, puis à gauche (carrefour du Vargnoz 1190 m) pour traverser les pistes sous le télésiège. Continuer en montant vers l'est.

1 - Dans un virage, quitter le chemin empierré et, par un petit chemin descendant à gauche, continuer horizontalement jusqu'au Pas de l'Ours (court passage délicat équipé de câbles). monter par un bon sentier forestier pour rejoindre le sentier des Chaffauds.

2 - L'itinéraire en lacets grimpe jusqu'au fond de la combe à Sous la Bouchasse (1675 m), au pied de la falaise.

3 - Prendre à gauche la piste taillée dans le rocher qui dessert la chalet de la Bouchasse. Descendre 100 m sous le chalet et s'engager dans la longue traversée sous la pointe de la Sambuy, qui mène au chalet du Drison (1640 m).

4 - S'élever en lacet derrière le chalet du Drison de part et d'autre du talweg pour arriver au col du Drison (1756 m) sur l'arête sud-est de la Pointe de Chaurionde. Possibilité de rejoindre directement le col d'Orgeval par la point de Chaurionde en suivant l'arête à droite.

5 - Suivre à gauche l'arête assez raide qui monte au sommet du Parc à Mouton. Descendre au col du Haut du Four (15618 m).

6 - Se diriger vers les chalets du Haut du Four, passer en dessous, et atteindre à droite une zone de rochers. Au delà, s'engager dans une traversée descendante sur le chemin de la monète. Après 1 km, au creux d'un ravin, découvrir la fontaine de la Croix de Fer qui jaillit directement du rocher. Continuer sur 100 m jusqu'à une intrersection.

7 - Ignorer à droite un sentier en lacets descendant dans des bois pentus. Poursuivre à flanc puis en légère monter sur le versant ouest du Grand Roc, principalement en forêt puis dans la pelouse, vers le col de la Fougère (1685 m).

8 - Au col, trouver à droite le sentier qui monte légèrement avant de descendre en

laets à travers arbustres et pelouse, puis en forêt, pour traverser à gué le ruisseau de la Fougère. Rejoindre ensuite en courbes de niveau la bifurcation Sous la pointe de la Fougère (1477 m).

9 - Emprunter à droite le chemin descendant qui serpente en lacets dans la forêt de la Fougère, jusqu'à la Fougère den Bas (1050 m). Rejoindre, non loin de là, la petite route d'Orgeval et la suivre à gauche sur 45 m jusqu'au carrefour de la montée du Gros Fayard (1020 m).

10 - S'engager dans le large chemin raide et caillouteux qui monte vers Orgeval. Traverser une hêtraie sapinière jusqu'à un chalet. Déboucher ensuite sur une piste carrossable qui vient du versant de Coutarse. Continuer par la piste qui s'élève dans les alpages sous l'Arcalod jusqu'au chalets d'Orgeval (1603 m).

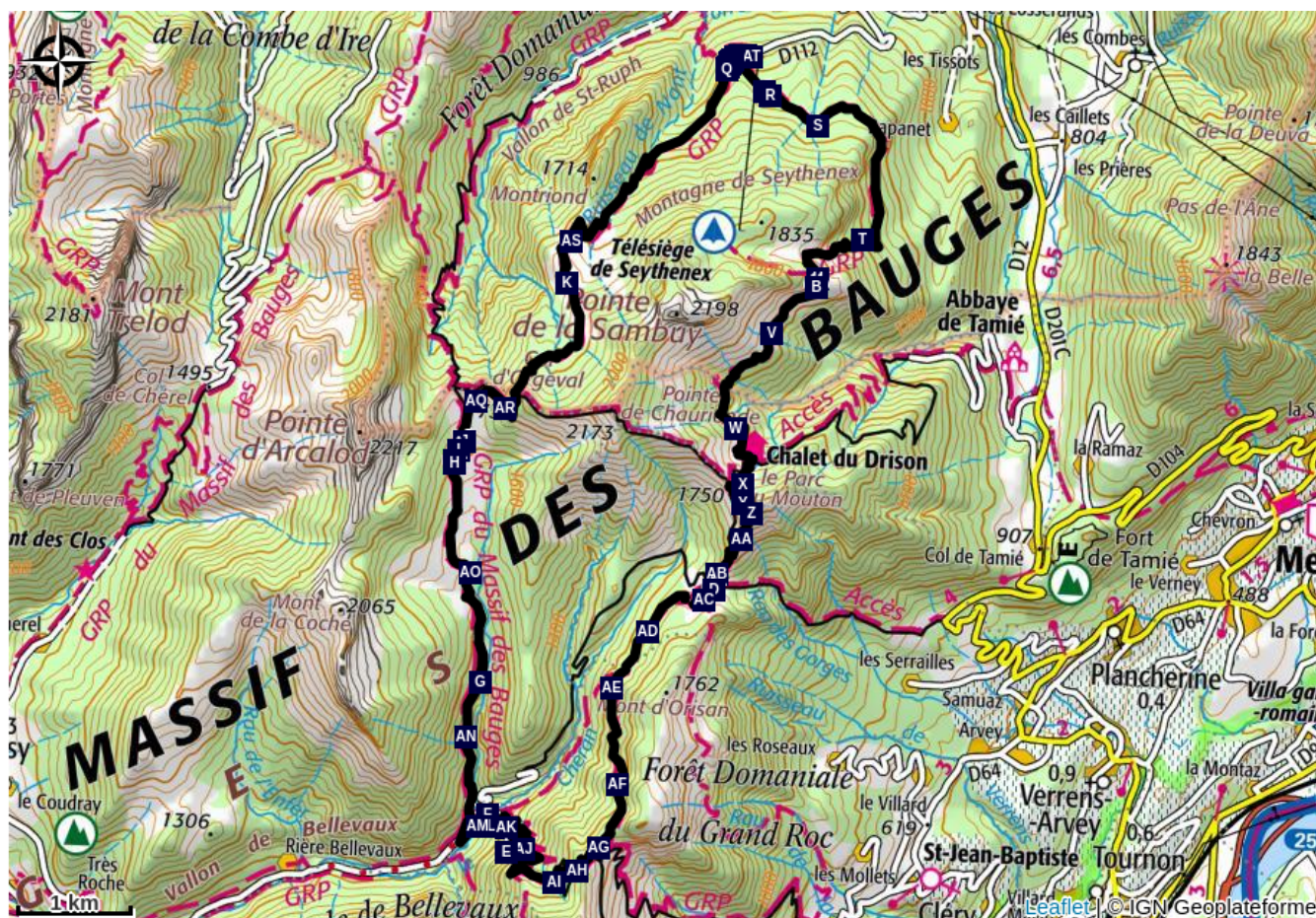
11 - S'orienter au nord et se faufiler à travers les blocs de rochers pour atteindre le collet d'Orgeval (1743 m) puis à droite le Col géographique d'Orgeval (1732 m).

12 - Continuer sur le sentier dans l'alpage et, par un large lacet, atteindre la crête au carrefour de Sous-Chaurionde (1858 m).

13 - Aller à gauche dans les aulnes et les buissons de rhododendrons. En cheminant à travers une grande combe dans l'alpages, gagner les chalets de l'Aulp de Seythenex, hortogaphié ô ! (1719 m).

14 - Emprunter la piste pastorale au nord qui fait une large boucle dans les pâturages. passer une barrière et poursuivre dans la forêt d'épicéas. La piste pierreuse franchit le ruisseau de Nant Sec et rejoint la station de la sambuy.

Sur votre chemin...



- (A) Station de la Sambuy
- (B) La petite tortue
- (C) Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde
- (D) Chalets et alpage du Haut du Four
- (E) Arbres en "crosses"
- (F) Aux sources du Chéran
- (G) Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran
- (H) Chalets d'Orgeval
- (I) Globulaire à Feuilles Cordées
- (J) Les vestiges archéologiques d'Orgeval
- (K) Les chalets de l'Aulp de Seythenex

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Albertville ou Faverges, emprunter la D12 en direction du col de Tamié. Par la D112, rejoindre Seythenex et poursuivre jusqu'au parking de la station.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR
Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétrás lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétrás-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descente NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.


www.bepartofthemountain.org/fr/


www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Nidification d'un couple d'Aigle royal en cours
Merci de RESPECTER la bulle de quiétude

Fiche 



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**
 - contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige

nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

-- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

-- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

-- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

-- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

-- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

-- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Sur votre chemin...



Station de la Sambuy (A)

La station de La Sambuy offre la possibilité de découvrir et pratiquer un large panel d'activités aussi bien l'hiver ; ski, ski de randonnée, raquettes, luge sur rails, Parets, snake gliss' et bien d'autres... ; que l'été avec de la randonnée, de la via ferrata, de la luge sur rails, du TUBBY Jump et plus encore.

Crédit photo : M.Tixier



La petite tortue (B)

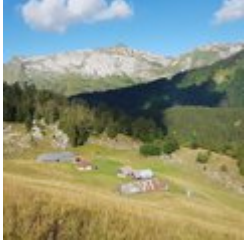
La petite tortue ou vanesse de l'Ortie, est un papillon courant sur l'alpage. Sa chenille se nourrit exclusivement de l'Ortie brûlante, plante qui abonde autour des chalets, sur les replats riches en nitrate car souvent fréquentés par le bétail.



Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde (C)

Au carrefour de nombreux itinéraires de randonnée, le col du Haut du Four se situe à une altitude de 1520 mètres environ. Il permet en effet de se diriger vers le vallon de Bellevaux en direction du sud-ouest en près de trois heures, ou encore vers le vallon de Tamié au nord par le chalet du Drison ou à l'est par le col de Tamié pour une durée similaire. Sa localisation préférentielle permet de rejoindre plus ou moins facilement certains hauts sommets des Bauges qui culminent à plus de 2000 mètres d'altitude, avec la pointe de Chaurionde, l'Arcalod ou encore la pointe de la Sambuy. La vue offerte depuis le col permet d'ailleurs d'en visualiser certains assez nettement, notamment la pointe de Chaurionde, et de mesurer l'effort qui reste à fournir afin de l'atteindre !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets et alpage du Haut du Four (D)

L'alpage du Haut du Four a été exploité par les moines du XIIe siècle jusqu'à la Révolution Française, alors qu'il était possédé par l'abbaye de Tamié. Vendu ensuite comme Bien National, l'alpage est aujourd'hui exploité par des propriétaires privés, avec la présence de quelques génisses. Composés de cinq bâtiments, les chalets du Haut du Four regroupent deux étables, une cave, un bâtiment d'habitation et un ancien atelier pour fabriquer du fromage. Révélateur des enjeux associés aux espaces pastoraux en termes de multiusage de l'espace, l'alpage est à la fois situé au cœur de la RNCFS des Bauges et est également inclus au périmètre du site Natura 2000 « Hautes Bauges ». Afin de respecter le travail des alpagistes, il est important de rester sur les sentiers balisés pour éviter de dégrader ces espaces sensibles.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Arbres en "crosses" (E)

De nombreux épicéas dit 'en crosses' sont visibles aux alentours du sentier. Ils traduisent la rudesse climatique de ce versant de montagne. En hiver, le manteau neigeux exerce une poussée à la base des troncs qui prennent aux fils des années une forme de plus en plus courbée. Cette morphologie particulière a été utilisée pour produire les "tavalans", supports de balcons naturellement courbés caractéristiques de l'architecture du village bauju de la Compôte.

Crédit photo : M.Tixier



Aux sources du Chéran (F)

Le sentier qui monte à la pointe de la Fougère traverse sur un pont le Chéran, principale rivière du massif des Bauges. Ce torrent de montagne prend sa source tout au fond du vallon du Bellevaux.

Exempt d'ouvrages hydrauliques et bénéficiaire d'un contrat rivière de 1997 à 2008 ayant permis de restaurer en grande partie sa naturalité, il possède une valeur patrimoniale exceptionnelle.

Il a d'ailleurs fait partie des huit bassins pilotes ayant servi à la création du label Rivières Sauvages.

Crédit photo : © M.Tixier / PNRMB



Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran (G)

Les Réserves Biologiques, gérées par l'ONF (Office National des Forêts), sont spécifiques aux forêts publiques et constituent des politiques de protection de la biodiversité, complétant les autres statuts de protection. D'une superficie de 540 ha, la Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran a été créée par arrêté interministériel le 12 décembre 2000, au sein de la forêt domaniale de Bellevaux. Son statut présente les deux types possibles associés aux Réserves Biologiques. La Réserve Biologique Dirigée, d'une superficie de près de 373 ha, a pour principal objectif de sauvegarder des milieux et des espèces naturels remarquables. Des travaux de génie écologique sont autorisés, toujours dans le but de favoriser la pérennité et la reproduction des milieux et des espèces. La Réserve Biologique Intégrale, qui s'étend sur 167 ha, permet l'évolution naturelle et libre des écosystèmes forestiers, en proscrivant au maximum les interventions anthropiques comme les exploitations forestières. Il est ici essentiel de respecter la réglementation indiquée par les panneaux, et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets d'Orgeval (H)

Propriété des moines de Tamié dès la fin du XIII^e siècle, l'alpage d'Orgeval couplé avec celui de Coutarse, est l'une des plus importantes propriétés de l'abbaye. En 1738, l'abbaye y possède environ 600 ha de pâturages, bois, rochers et broussailles, deux chalets, une grange, une étable, une chapelle et un jardin. Vendu comme Bien National en 1798, l'alpage d'Orgeval devient jusqu'en 1911 la propriété de notables chambériens avant d'être acquis par des paysans du Châtelard. L'alpage est aujourd'hui pâturé par des troupeaux de génisses et de vaches taries (qui ne produisent plus de lait), et les exploitants sont engagés dans un plan de gestion agroécologique de l'alpage. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Globulaire à Feuilles Cordées (I)

La Globulaire à Feuilles Cordées (*Globularia cordifolia* L.) est une plante sauvage de la famille des Globulariacées et tient son nom en raison de ses fleurs qui sont en forme de coeur. Très répandue dans les massifs montagneux à roche calcaire, elle se localise entre 200 et 2500 mètres d'altitude, et est bien présente dans les Bauges, le Jura et les Alpes de manière globale. Il s'agit cependant d'une espèce protégée dans l'ancienne région Midi-Pyrénées en étant qualifiée « d'espèce déterminante » de l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique). Cette plante se développe sur les sols nus (rocailles, rochers...) et bien exposés au soleil ; elle est donc fréquemment observable à l'échelle des milieux ouverts comme les alpages d'altitude.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les vestiges archéologiques d'Orgeval (J)

Les découvertes archéologiques sont précieuses pour comprendre le fonctionnement des sociétés anthropiques passées, et de nombreux sites sont investis par des archéologues et des chercheurs à l'échelle du massif des Bauges. En amont des chalets d'Orgeval, entre les pierriers peu avant le col d'Orgeval, une armature de flèche en silex a été découverte en juin 1999 par Jean-François et Christelle Dubosson. L'objet trouvé caractérise une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés, en silex très sombre, se rapportant au Néolithique final, voire au Bronze ancien. Non loin d'ici, à proximité de la maison forestière de Coutarse, un fragment proximal de lame en silex gris, datant certainement du Néolithique, a également été découvert par André Marguet en 2002.

Source : Rey Pierre-Jérôme, « Archéologie du massif des Bauges du Néolithique à l'âge de Bronze », In Les Dossiers du Musée Savoisien, 2015, URL : <http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les chalets de l'Aulp de Seythenex (K)

Propriété de l'abbaye de Tamié dès le XIIe siècle, l'alpage de l'Aulp de Seythenex est aujourd'hui propriété de la "section du couchant" une particularité de la commune de Faverges-Seythenex . Les bâtiments datent du 19e siècle. Le nom de l'alpage est orthographié de divers manières, on trouve ainsi l'Aulp, le Haut, le Lot et l'Ô !